

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 juin 2019

PERSPECTIVES 2019/2020

Sujets qui méritent de notre part :

1) Une vigilance accrue :

- ▲ le contournement par SNCF Réseau de la raffinerie de Donges ;
- ▲ la ZAC de Brais, son environnement et son extension ;
- ▲ la sécurité des pôles industriels (Donges, Montoir, Saint-Nazaire) avec une vision Air, Eaux, Terre ;

2) Une participation régulière et active :

- ▲ à la CSS du CET de l'Aiguillon (Saint-Michel-Chef-Chef) ;
- ▲ à la CSS du CET de Cuneix ;
- ▲ à la CSS du CET de "Keraline" à Hebignac ;
- ▲ au Comité de pilotage de l'activité de la Florentaise (Extraction du Noir de Brière) ;
- ▲ à la concertation sur le projet éolien du banc de Guérande ;
- ▲ à la concertation et la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3) Une surveillance continue :

- ▲ de la phase travaux de la rénovation de la gare de Saint-Nazaire ;
- ▲ de l'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- ▲ du développement des ZAD Halluard et l'Îlot Gautier, Pont de la Matte ;
- ▲ du développement du Front de Mer, sur les projets autour de l'usine élévatoire ;
- ▲ de l'extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;
- ▲ des permis de construire et d'aménagement, pour aider les riverains s'ils risquent de fortes nuisances ;

4) Une volonté permanente pour le maintien de :

- ▲ notre vigilance à la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération, sans oublier l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter;
- ▲ notre participation au Conseils de Quartiers (Front de mer et Saint-Marc) ;
- ▲ notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail.
- ▲ notre présence active au sein de l'UDPN 44 afin de continuer à la représenter dans certaines concertations ciblant les Communautés de Communes littorales.

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE